

COMMENT

700

ENFANTS DU HAVRE

ont été sauvés en 1941

PAR

LA SUISSE

ET

L'ALGÉRIE

GUE
144

GUE 144

Don de Mme BARDIN.



R A P P O R T

présenté par

M. Robert LE CHEVALIER

Conseiller Général

Président de la Ligue des Familles Nombreuses du Havre

à la Réunion du 27 Janvier 1942

en présence de M. le MAIRE et de M. le Sous-PRÉFET du Havre

ainsi que de toutes les personnes qui ont participé

à l'évacuation des Enfants du Havre

en SUISSE et en ALGÉRIE

pendant l'année 1941

□ ○ □

Publié par la
Ligue des Familles Nombreuses
37, Quai George-V
LE HAVRE

LE MAIRE DU HAVRE

remercie l'Algérie et la Suisse

qui ont accueilli les Enfants du Havre

L E HAVRE vit des heures tristes. Il souffre. Il est malheureux. Ses sept plaies à lui, on pourrait les nommer : blocus du Port, ruine du commerce, arrêt des industries, incendies qui détruisent les biens, misères des pauvres, disette, bombes explosives qui portent la mort.

Mais les Havrais ont retrouvé dans l'adversité les vieilles qualités de la race. Si leur présent est mauvais, ils sont convaincus que leur avenir sera fécond en grandes œuvres et leur confiance s'inspire non d'une intuition optimiste, mais d'une conviction positive fondée sur une analyse critique de leur situation de demain.

Aussi, dans le malheur immense qui le frappe, Le Havre n'a-t-il point honte à appeler à son secours tous les cœurs généreux. Il ne le fait pas comme un vaincu de la vie qui, en demandant une aide, avoue sa défaite. Autrefois, il a été une ville de charité, il a organisé des œuvres magnifiques qui étaient citées comme des modèles du genre, il n'a jamais refusé son or pour secourir les

misères. Demain, dès que les circonstances le permettront, il reprendra la fonction qui lui est dévolue par sa situation géographique, par sa place dans l'économie du Continent. Mais aujourd'hui... aujourd'hui, sans abandonner ses qualités viriles ni le mâle courage qui maintient sur son sol les deux tiers de ses hommes et de ses femmes, il demande qu'on protège ses gosses qui n'ont pas encore l'âge d'entendre le sinistre ricanement des torpilles, ses enfants qui tremblent de peur et de froid dans les caves pendant les nuits d'alertes.

Merci à vous, généreux Français d'Algérie, d'avoir répondu à l'appel que vous faisait M^{me} la Vicomtesse de Villiers de la Noue, au nom de l'Œuvre Guynemer.

Il y a vingt-cinq ans, dans le ciel des Flandres, le frère glorieux tombait en martyr et en héros. A présent, sa sœur est là qui montre même cœur et même âme. Comment douter de l'avenir d'un Pays qui compte de telles familles ?

Nos enfants ont déjà été reçus en grand nombre dans le Pays Nord-Africain, ils ont été fêtés, choyés, aimés ; leurs lettres nous donnent la certitude qu'ils sont heureux et qu'un même cœur unit les deux rives de la Méditerranée, les deux parties de la France, celle d'Europe et celle d'Afrique. Alger, qui les connaît, vient de nous donner la plus grande preuve d'affection en adoptant Le Havre.

Merci à vous, amis de Suisse, qui, guidés par M^{me} la Présidente du Secours Suisse aux Enfants, M^{me} Micheli, avez fait en faveur de nos enfants un si magnifique effort.



Au milieu de l'Europe livrée aux flammes des discordes et des guerres, la Suisse reste une oasis de douceur et de charité. GENÈVE, qui déjà lors de la campagne d'Italie avait créé cette œuvre admirable : la Croix-Rouge, LAUSANNE, ville de recueillement, et de pensée, et ~~d'autres villes suisses ont été encore une fois fidèles à leurs~~ vocations ancestrales. Nos enfants, rentrés, gardent pour leur vie entière non point seulement le souvenir des grands massifs neigeux ou des riantes vallées, mais celui des nobles femmes qui se sont penchées sur leur malheur et le leur ont fait oublier.

Mais la guerre n'est pas finie. Pour nous, pour les habitants des ports bombardés, elle continue avec ses souffrances et ses angoisses, et si nous sommes rassurés sur nos destinées lointaines, nous ne savons que trop de quoi l'avenir prochain sera fait. Et c'est pour cela que nous avons encore besoin de vous tous. Nous savons que vous ne voulez pas qu'il y ait un seul de nos petits qui, ayant souhaité partir, soit frappé au printemps par une bombe meurtrière parce qu'on n'aurait point entendu son appel. Nos maîtres de l'enseignement ont créé des colonies de repliement et se consacrent à leur tâche avec amour, mais vous pouvez donner beaucoup plus à nos enfants, puisque votre accueil leur procure l'illusion du milieu familial dont les prive leur situation malheureuse.

C'est pour cela que vous répondrez à l'appel des âmes généreuses qui vous visitent en notre nom. Et demain, dans notre pauvre ville que nous leur conservons

et dont il nous appartient de relever les ruines matérielles, nous retrouverons nos enfants enrichis des beaux exemples donnés par votre charité.

Grâce à vous, ils auront conservé intactes leur santé et leur vigueur ; leur valeur morale se sera formée et accrue dans l'épreuve ; et, ainsi, grâce à vous, ils seront dignes et capables de continuer les grandes traditions de la France sous le signe du Maréchal et ils rendront à leur Patrie et au monde ce que, dans l'épreuve, vous leur aurez donné.

Ce 7 février 1942.

Pierre COURANT,
Maire du Havre.



NOVEMBRE 1940 : les bombardements de la R.A.F. pilonnent la ville du Havre presque chaque nuit. Un communiqué de la Radiodiffusion Nationale annonce qu'un premier convoi d'enfants de Lyon et de Marseille est arrivé en Suisse. Un séjour de plusieurs mois est offert à ces jeunes privilégiés pour refaire leur santé éprouvée par la guerre.

En vérité, on croit rêver en entendant cette nouvelle stupéfiante dans l'atmosphère d'angoisse qui enveloppe notre cité. Les décombres gisent dans les rues, les ruines sont encore fumantes, les dernières victimes ne sont pas ensevelies... et les petits Marseillais partent en Suisse tandis que les enfants du Havre demeurent sous la menace des grands oiseaux de nuit.

Justement surpris par cette nouvelle, j'alerte M. le Préfet de la Seine-Inférieure par lettre en date du 26 novembre :

« MONSIEUR LE PRÉFET,

« Vous avez eu probablement connaissance de la généreuse initiative prise par le Gouvernement suisse d'héberger gratuitement un certain nombre de petits français dont la santé se trouve

rendue précaire par les circonstances actuelles. Nous avons appris que plusieurs enfants sont partis de Lyon et de Marseille pour faire un séjour de trois mois ou de six mois en Suisse.

« Ne serait-il pas intéressant d'attirer l'attention du Ministère de l'Hygiène et de la Famille sur la situation d'un certain nombre de jeunes enfants de nos villes éprouvées, qui se trouvent précisément dans un état de santé fâcheux soit par suite de l'évacuation des familles dans des conditions souvent lamentables que vous connaissez, soit par suite d'un état nerveux résultant des bombardements qu'ils ont subis et des spectacles douloureux dont ils ont été les témoins.

« Sans prétendre à une priorité dont le caractère est toujours critiquable, il semblerait normal que les enfants de nos populations éprouvées ne soient pas oubliés dans cette généreuse initiative prise par le Gouvernement suisse, si l'état actuel des communications ne s'y oppose pas.

« Je vous remercie par avance, Monsieur le Préfet, de ce que vous pourrez faire en ce sens en faveur des petits Havrais et je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments respectueusement dévoués. »

M. le Préfet me répond le 5 décembre :

« MONSIEUR LE CONSEILLER GÉNÉRAL,

« Vous avez bien voulu me signaler qu'il serait du plus grand intérêt de faire bénéficier certains enfants de la région havraise de l'offre généreuse faite par le Gouvernement suisse d'héberger gratuitement, pendant quelques mois, de jeunes enfants qui pourraient, en raison de leur situation, tirer profit d'un séjour dans ce pays.

« J'ai l'honneur de vous informer que j'ai appelé tout spécialement l'attention de Monsieur le Ministre Secrétaire d'Etat à l'Intérieur (Secrétariat à la Famille et à la Santé) sur cette suggestion.

« Je ne manquerai pas de vous faire connaître la suite qui aura pu être réservée à ma communication.

« Veuillez agréer, Monsieur le Conseiller général, l'expression de mes sentiments les meilleurs. »

« Le Préfet. »

René BOUFFET.

A la première séance du Conseil d'Administration de la Ligue des Familles Nombreuses (1), je donne lecture de cette correspondance, et mes collègues me confient le soin de poursuivre mes démarches pour envoyer des petits Havrais en Suisse.

Le 28 janvier, je reçois de M^{me} MICHELI, présidente du Secours Suisse aux Enfants (2), une lettre transmise par la Préfecture dans laquelle elle me dit notamment :

« Nous sommes très désireux d'organiser le plus rapidement possible un convoi et vous serions reconnaissants de bien vouloir nous envoyer, le plus tôt que vous pourrez, les fiches remplies, car nous désirons particulièrement venir en aide aux enfants de votre région. »

Voilà l'appel que nous attendions avec anxiété ! Nos enfants du Havre vont bénéficier de la généreuse hospitalité suisse. Nos vœux sont exaucés.

(1) A la réunion tenue au Havre le 27 janvier 1942, la LIGUE DES FAMILLES NOMBREUSES DU HAVRE était représentée par MM. A. Thillard, Docteur Sourice, Langlet, Levavasseur et Viévard ; la Jeunesse par M. Jacques-Louis Delamare, délégué au Havre ; l'Enseignement Primaire par M. l'Inspecteur Blanchard et la Presse Havraise par M. A. Petit.

(2) A la réunion tenue au Havre le 27 janvier 1942, le SECOURS SUISSE était représenté par M^{me} MICHELI, présidente assistée de M^{lle} Bugnan et de M^{me} Sarazin.

HÉSITATIONS DES PARENTS

L faut maintenant tout improviser à la hâte. Un article publié dans *Le Petit Havre* du 31 janvier invite les parents désireux d'envoyer leurs enfants en Suisse, à se faire connaître sans retard, en précisant les conditions requises pour les inscriptions.

Quelle sera leur réaction ? L'offre magnifique de la Suisse peut provoquer un élan d'enthousiasme, mais la perspective d'une longue séparation dans les jours difficiles que nous vivons fera peut-être hésiter bien des familles.

Le premier matin, nous recevons une quinzaine de demandes. C'est modeste, mais l'après-midi, le déjeuner ayant porté conseil, les visiteurs viennent plus nombreux.

Cette réserve n'a rien de surprenant. Un séjour à l'étranger en pleine guerre paraît bien audacieux. N'est-il pas dangereux de confier des enfants à des inconnus. On imagine difficilement que des familles suisses puissent prendre en charge des enfants avec un complet désintéressement !

Pourtant, traqués par la misère qui commence à sévir, les parents viennent me demander conseil. Des voisins affirment qu'ils ne reverront pas leurs enfants : « C'est, disent-ils, pour les Allemands, une façon détournée de les leur arracher, de les prendre comme otages ! Il faut être dénaturé pour exiler des enfants dans un pays qui, d'ailleurs, sera envahi sous peu ; les pères prisonniers ne pardonneront jamais à leur femme un tel abandon de leurs responsabilités. »



INSISTANCE ET DÉMARCHES POUR AUGMENTER LE RYTHME DES DÉPARTS

AVEC une opiniâtre fermeté, il faut répondre à ces objections souvent troublantes pour des esprits désorientés par les événements. N'ont-ils pas une chance inespérée de refaire la santé de leurs enfants ? Tout est mis en œuvre pour leur faire comprendre leur intérêt et leur devoir. Dans les jours qui suivent, la confiance grandit peu à peu et les dossiers se multiplient. L'un de mes collaborateurs, M. VIÉVARD, allant à Paris, se présente 18, rue de Tilsitt, et signale que les demandes affluent de jour en jour en raison de la situation misérable de la population havraise. Il reçoit un accueil chaleureux et il est convenu que cinquante enfants partiront le 17 février.

Informé des sentiments bienveillants de M^{me} MICHELI et de ses Collaboratrices, je prends la liberté d'insister par lettre du 12 février pour de nouveaux départs en faveur des enfants du Havre :

« MADAME,

« Après l'entrevue que mon collaborateur, M. Viévard, a eue avec vous, j'apprends, avec un très vif plaisir, que vous pouvez prendre une cinquantaine de petits Havrais pour le prochain départ pour la Suisse.

« Permettez-moi de vous en exprimer, dès maintenant, ma profonde gratitude, car je vois que vous avez compris combien le sort de ces enfants est digne d'intérêt. Vous pourrez le constater vous-même lorsque je vous les présenterai à Paris.

« Il faut en effet concevoir ce qu'a pu être la vie de ces enfants depuis le mois de mai dernier pour mesurer leur détresse :

« D'abord l'exode de juin qui a été extrêmement pénible pour notre population en raison des difficultés d'évacuation par mer. Le départ sous les bombardements, le spectacle des bateaux coulés sous leurs yeux (800 victimes ont péri dans le seul naufrage du NIOBÉ), puis les étapes épuisantes sur les routes de France, l'hébergement dans les centres d'accueil souvent insuffisants pour les réfugiés et enfin leur retour.

« A ce moment, on aurait pu espérer pour tous ces pauvres gens un repos bien mérité ; mais dès septembre, les bombardements ont été une redoutable épreuve physique et morale pour les enfants rentrés au Havre.

« Pendant de longues semaines, ils ont passé les nuits dans les abris ou dans les granges des campagnes environnantes, couchant sur des litières de fortune dépourvues de toute hygiène. Un grand nombre d'entr'eux ont vu leur maison démolie par les bombes : trois enfants d'une seule famille que je vous envoie ont eu leur père tué par une torpille qui lui avait emporté les deux jambes ; leur mère blessée attend un bébé dans un mois ; l'aîné des enfants a reçu des éclats au côté et à la tête, le second a la main gauche arrachée, la droite blessée et le bas-ventre complètement mutilé.

« Je pourrais vous citer telle famille dont le père avait été blessé aux armées, la mère a été atteinte lors du terrible bombardement de Rennes, le 15 juin, et l'un des enfants a eu le poumon traversé par un éclat d'obus. Tel autre petit voyageur a été blessé dans le même bombardement ; deux petits ont perdu leur père dans le torpillage du BRAZZA, tandis qu'un autre papa a été écrasé accidentellement par un camion des autorités occupantes laissant sa famille sans ressources.

« Beaucoup d'entr'eux n'ont plus de maison, plus de mobilier, sont entassés misérablement dans des refuges de fortune. Quant aux enfants de prisonniers de guerre, ils sont naturellement légion.

« Voyez que de misères morales et physiques nous entourent !

« Imaginez l'état nerveux de ces enfants si durement éprouvés lorsque de nouvelles alertes s'abattent sur notre ville : ils sont inévitablement repris d'une terreur difficile à calmer.

« En outre, dans les refuges, les abris, les granges, un grand nombre d'enfants ont été contaminés par la vermine ; nous les soignons avant de vous les envoyer.

« Si les nuits sont plus calmes au Havre depuis une quinzaine de jours, une nouvelle épreuve a été réservée à ces petits : les très grandes difficultés de ravitaillement ne permettent pas de leur donner une nourriture bien substantielle et, de plus, les aînés ont été obligés de faire la queue dans des conditions fort pénibles par les grands froids et pendant de longues heures.

« Cette situation déjà si douloureuse est encore aggravée du fait que les trois-quarts de nos écoles sont détruites ou réquisitionnées. En dépit de louables efforts des services scolaires, la fréquentation des écoles est rendue parfois difficile en raison de l'éloignement et de l'insuffisance des locaux.

« Telle est, Madame, la vie que ces enfants mènent au Havre. Cet état pitoyable n'est malheureusement pas réservé seulement au cinquante enfants qui formeront le premier convoi. Beaucoup d'autres ont besoin de réparer leurs forces par quelques semaines de bon air et de repos. Je veux espérer que les généreux promoteurs du Secours Suisse aux Enfants comprendront ce qu'a de tragique la situation de ces enfants du littoral et qu'ils pourront nous réserver des places dans d'autres convois pour donner satisfaction à ceux qui attendent leur tour avec une bien légitime impatience. Imaginez leur déception de ne pas accompagner leurs camarades et plus encore celle des parents qui tremblent pour la santé et la vie de leurs petits.

« En vous remerciant du fond du cœur de ce que vous avez déjà fait et de ce que vous pourrez faire encore pour nos petits Havrais,

« Je vous prie d'agréer, Madame, l'hommage de mes sentiments respectueusement dévoués. »

Cette lettre est communiquée aux Autorités Suisses qui se montrent particulièrement émus de la situation du Havre et décident de nous venir largement en aide.

D'accord avec M. Risson, maire du Havre, que j'ai tenu au courant de mes démarches, j'examine les dossiers en collaboration de M. BEUZÉBOC, directeur du Bureau de Bienfaisance et cinquante enfants sont enfin désignés pour le premier départ.



VISITES MÉDICALES

NOUS avons maintenant à soumettre chaque enfant à un examen médical consigné sur des fiches minutieusement établies qui permettront de contrôler son état de santé et de fixer judicieusement le lieu de séjour en montagne ou dans la vallée.

M^{lle} MENANT (1), toujours attentive et dévouée au sort des enfants, met à notre disposition le Dispensaire Brouardel et son personnel spécialisé.

Le docteur SOURICE, secrétaire général de la Ligue des Familles Nombreuses du Havre, examine avec soin tous nos petits candidats et son collègue, le docteur MORLOT accepte avec le même empressement de les faire passer à la radioscopie.

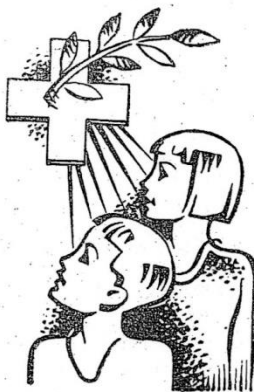
Les visites sont organisées par groupes de trente pendant une après-midi tout entière. Les enfants sont pesés et mesurés ; la peau et les cheveux sont hélas surpeuplés de parasites ; des mesures appropriées sont prises pour les chasser. Tour à tour, les petits passent dans la chambre noire où le docteur MORLOT contrôle l'état de leurs poumons. De là, ils sont soumis à des cuti-réactions, cependant que les assistantes sociales interrogent chaque

(1) A la réunion tenue au Havre le 27 janvier 1942, les Dispensaires étaient représentés par le Docteur Gibert M^{lles} Menant, M. et S. Grandsire, Savary, Brière, Bonfait.

maman sur le passé de l'enfant, ses antécédents, ses maladies antérieures, ses vaccinations, son caractère et ses goûts.

On peut juger de la somme de dévouements qu'ont apporté au cours de cette année les docteurs SOURICE, MORLOT et COTY, les infirmières, M^{lles} GRANSIRE et M^{lle} AMIOT qui devait trouver une mort tragique dans le bombardement du 15 septembre, ainsi que les assistantes M^{mes} GIBERT, LE CHEVALIER, DELAMARE.

Tous ont droit à notre profonde reconnaissance car, grâce à leur zèle aussi modeste qu'intelligent, il nous a été permis d'accomplir, dans des conditions de sécurité parfaite, l'œuvre considérable d'évacuation d'enfants du Havre que nous avons réalisée en 1941.



LE TROUSSEAU

NOUS sommes maintenant à quelques jours du départ. Bien des enfants ont un trousseau insignifiant ; le peu qu'ils possédaient a été souvent perdu dans l'exode, pillé ou sinistré. La simple dignité commande qu'ils se présentent en Suisse avec le minimum indispensable. Le « Secours National » (1) est équipé pour y pourvoir.

Le délégué du Havre, M. Paul GUILLARD, écoute ma requête en faveur des enfants avec sa légendaire bonté ; M^{me} KABLÉ fait préparer des vêtements appropriés ; M^{lle} DE MONTLUC distribue lainages et sous-vêtements, tandis que M^{me} GIBERT met largement à contribution les ressources du « Trait d'Union » pour satisfaire d'autres catégories d'enfants.

J'admire, au cours de ces distributions, le cœur vraiment maternel et compatissant avec lequel ces dames se penchent sur le dénuement des petits qui pourront, grâce à elles, se présenter dans les familles suisses sans rougir de leur misère. Celles-ci ne soupçonneront peut-être jamais les miracles d'ingéniosité qui ont été mis en œuvre pour faire quelque chose avec rien.

(1) A la réunion tenue au Havre le 27 janvier 1942, le Secours National était représenté par M. Paul GUILLARD, conseiller général, délégué, assisté de M^{me} Kablé et de M^{lle} de Montluc.



LE DÉPART

ET maintenant, nos cinquante petits Suisses peuvent être mis en route, non toutefois sans que j'aie mis au point les détails du transport. Avec beaucoup d'amabilité, les Services de la Sous-Préfecture établissent des bons de réquisition autorisés par le Service des Réfugiés du Ministère de l'Intérieur, au moyen desquels les billets des enfants me sont délivrés gratuitement par la S.N.C.F. Enfin, tout ce petit monde sera surveillé par des infirmières convoyeuses que M^{me} THIEULLENT, présidente de la Croix-Rouge, veut bien mettre à notre disposition. Le premier convoi sera confié à M^{lles} Madeleine FENAUX, SCHADEGG et Agnès THIEULLENT. Ces dames de la Croix-Rouge (1) poussent la sollicitude jusqu'à préparer des vivres de voyage qui feront le bonheur des petits.

(1) A la réunion tenue au Havre le 27 janvier 1942, la Croix-Rouge Française était représentée par M^{me} de Chalus, M^{me} A. Thillard, M^{me} M. Thieullent et les Infirmières convoyeuses



Le lundi 17 février, à 16 h. 15, les cinquante enfants du premier convoi sont réunis à la Gare du Havre, sac au dos ou valise à la main, entourés de leurs parents venus nombreux pour les accompagner. Leurs regards étincellent de joie, la belle aventure commence, véritable conte de fées auquel ils n'auraient jamais osé penser un mois plus tôt. Vivre trois mois dans un pays où l'on mange à sa faim et qui n'est pas menacé par les bombardements : quel beau rêve si on y ajoute une vision de grands lacs et de montagnes aux sommets neigeux !

Pour le moment, la réalité est plus prosaïque. Il s'agit de répondre à l'appel pour former six groupes de huit, correspondant aux compartiments qui ont été réservés par la S.N.C.F.

Tout se déroule dans le plus grand ordre. Quelques mots de recommandation, puis on passe sur le quai en file indienne pour reformer les groupes devant chaque compartiment. C'est le moment des adieux ; les parents embrassent longuement leurs petits voyageurs en leur faisant les recommandations de circonstance, et, sur un dernier appel, les enfants montent en voiture où les infirmières placent chacun dans le compartiment qui lui est désigné.

M. le Sous-Préfet, M. le Consul de Suisse, M. Paul GUILLARD, délégué du Secours National, M^{me} THIEULLENT, présidente de la Croix-Rouge, M. BEUZEOC, directeur du Bureau de Bienfaisance, viennent assister à ce départ et saluer tous ces jeunes messagers de notre chère ville du Havre auprès de la Suisse compatissante. Le train s'ébranle aux cris de « Vive la Suisse », tandis que des mains innombrables s'agitent en signe d'adieu.

Me voici maintenant au milieu de ces cinquante gosses qui regardent une dernière fois les paysages familiers et désolés qu'ils vont quitter. Aucun d'eux n'est encore allé en Suisse, mais tous ont déjà voyagé... au moins pour revenir d'exode ! Quelle joie de contempler leur bonheur et l'insouciance de leurs jeunes années.

A l'arrivée à la gare Saint-Lazare, la nuit est profonde. Les enfants se groupent en ordre sur le quai lorsque M^{me} MICHELI s'avance vers nous, accompagnée des convoyeuses automobiles de la Croix-Rouge qui sont venues en tenue de campagne chercher notre détachement. Nous montons dans six ambulances automobiles qui nous mènent au Centre de la rue Jacquier.

C'est une œuvre admirable dirigée par M^{lle} DE CHAPONNAY, où de vastes dortoirs, réfectoires, salles de jeu, cours de récréation, salle de consultation médicale offrent aux enfants de passage un hébergement tout à fait confortable.

La journée du lendemain est consacrée à un nouvel examen médical du docteur ROBIN, où les fiches sont contrôlées et où le cas de chaque enfant fait l'objet d'une délibération attentive. En dépit des apparences, les exigences du Comité de Genève ne sont nullement excessives. On ne peut se défendre d'un sentiment d'absolue confiance et de profonde admiration devant tant de soins scrupuleux dépensés pour le bien-être de nos enfants, quand on sait combien délicate est une telle entreprise dont les conséquences sont si fâcheuses quand elle est faite à la légère.

Après dîner, les ambulances reviennent chercher les enfants pour les conduire à la Gare de Lyon. Les dames du Comité prodiguent leurs gentilleses aux petits un peu désemparés par l'agitation du départ, et le long train, qui traversera tant de paysages aimés dont nous sommes cruellement séparés par la ligne de démarcation, s'ébranle au milieu des cris joyeux des enfants. Eux sont sur la route de la terre promise... il ne nous reste, à nous, qu'à rentrer dans notre pauvre Havre pour préparer un nouveau départ qui procurera la même joie à ceux qui attendent leur tour avec une juvénile impatience.



STATISTIQUES

NEUUF fois en un an se sont renouvelés les mêmes préparatifs de départ qui ont permis d'envoyer en Suisse

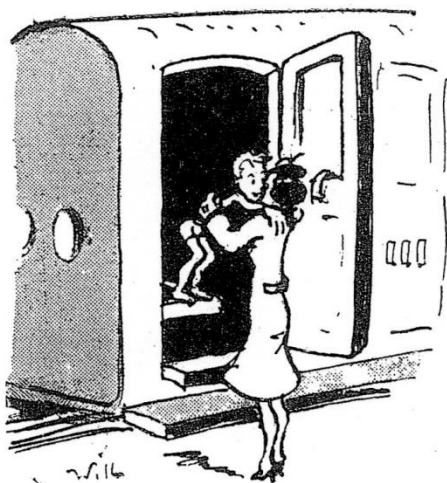
49	enfants	le 17 février
30	»	le 3 mars
34	»	le 17 mars
29	»	le 24 mars
12	»	le 21 avril
17	»	le 27 octobre
63	»	le 17 novembre
40	»	le 12 janvier
et 62	»	le 10 février

soit en tout 336 enfants du Havre.

Pour ce faire, nous avons établi 566 dossiers sur lesquels 25 enfants ont été éliminés par le médecin pour maladies ou infirmités qui interdisent le placement familial. La proportion des tares physiologiques est, hélas, considérable : déficiences mentales, hérédité alcoolique ou syphilitique, état pulmonaire défectueux, incontinence, etc. Je ne parle pas des poux et des lentes qui, affectant 75 % des enfants, imposent des soins spéciaux avant le départ, car la vermine pullule dans les refuges, les abris, les centres d'hébergement et se propage dans les écoles, les transports en commun, les soupes populaires, les salles

d'attente, etc. La plupart des enfants sont dans un état de santé précaire, atteints de ganglions cervicaux et amaigris par la sous-alimentation, le surmenage des nuits sans sommeil, les déplacements quotidiens et l'appréhension des bombardements.

Trois mois de vie saine et paisible, de bon air et de suralimentation répareront ces désastres physiologiques ; les cartes qui arrivent de nos jeunes évacués traduisent la joie des enfants et l'accueil incomparable qu'ils ont reçu dans les familles suisses.



LE RETOUR

QUELQUES moments d'inquiétude, voir même de mauvaise humeur de parents énervés par le manque de nouvelles fréquentes ont été bien vite dissipés lorsqu'après ce magnifique séjour les enfants sont revenus avec des mines resplendissantes, des visages joufflus et bronzés par le soleil. Tous ont augmenté de trois ou quatre kilos et l'émerveillement devient incomparable lorsqu'au retour les enfants se présentent habillés de neuf, chargés de paquets de linge et de vêtements, souvent même d'un portefeuille largement garni par une délicate générosité qui se dissimule sous le fallacieux prétexte d'économies réalisées par eux pendant leur séjour.

Mais plus touchantes encore sont les preuves d'attachement ou d'affection données par les parrains et marraines dans les lettres qu'ils adressent aux parents. C'est là que se révèlent les sentiments magnifiques des familles suisses qui se sont penchées sur nos misères et sont accourues spontanément vers nous. Jamais nous ne leur dirons assez notre reconnaissance et la gratitude de la Ville du Havre tout entière. Une seule de ces lettres permettra d'en juger :

La Chaux-de-Fonds (Suisse), 3 Janvier 1941.

« Aux parents de notre filleul Max...

« **CHERS MADAME ET MONSIEUR.**

« Au moment où nous allons nous séparer de votre cher petit Max, qui va retourner dans sa famille, au Havre, après avoir

passé trois mois en Suisse, nous éprouvons le besoin de vous dire combien nous avons été heureux de l'accueillir et de l'aimer comme s'il avait été notre propre enfant.

« Max s'est comporté comme un brave petit garçon, et ce n'est pas sans regrets que nous-mêmes et notre entourage. le voyons repartir vers un avenir bien incertain.

« Nous garderons de Max un souvenir bien vivant, car il s'est montré extrêmement affectueux et reconnaissant envers chacun de nous. Nous pouvons dire que ces trois mois passés ensemble sont les plus beaux de notre vie. Puisse la Providence préserver les uns et les autres et nous procurer la grande joie de nous revoir un jour. C'est là notre vœu le plus cher.

« Ce court séjour en Suisse lui aura certainement fait du bien physiquement et moralement. Nous aurions bien voulu le garder plus longtemps, mais il faut obéir aux instructions des autorités. Nous continuerons cependant à nous occuper de Max par l'intermédiaire du « Secours Suisse » en versant tous les mois une somme d'argent qui vous aidera peut-être dans une certaine mesure.

« Nous avons fait de notre mieux pour que Max conserve un bon souvenir de la Suisse, de sa marraine, de son parrain, de ses nombreux amis. Et c'est avec la plus grande joie que nous l'accueillerons à nouveau si les circonstances le permettent. Quoiqu'il arrive et si la Suisse est toujours en mesure de tendre une main secourable aux victimes de la guerre, Max aura toujours sa place chez nous. Si vous le jugez utile, faites qu'il puisse revenir en intervenant auprès des autorités compétentes. Nous paierons, s'il le faut, les frais du voyage.

« Nous espérons que cette séparation de trois mois n'aura pas été trop dure. Quant à nous, c'est le cœur serré que nous disons à notre petit Max un « au revoir » plein d'espérance.

« Si vous en avez la possibilité, dites-nous, par l'intermédiaire du « Secours Suisse », si Max est bien arrivé au Havre. Ce sera une grande tranquillité pour nous deux.

« En vous exprimant encore notre sincère dévouement, nous vous présentons, chers Monsieur et Madame, nos affectueux messages. »

Le nôtre sera aussi un témoignage de grande affection. Une fois de plus le peuple Suisse s'est grandi en renouvelant son hospitalité légendaire à nos enfants accablés de misères.

Cette sollicitude s'est encore étendue sous forme de parrainages qui ont permis de faire adopter des familles du Havre dans la gêne par des familles suisses charitables qui leur ont envoyé des sommes importantes ou des secours mensuels infiniment appréciés. Il convient de citer le très bel exemple de cet ouvrier Gènevois qui a remis une somme de 500 francs suisses prélevée sur ses économies en faveur d'enfants déshérités de notre cité.





LES CENTRES D'ACCUEIL "GEORGES-GUYNEMER"

DEVANT des résultats si encourageants, devant les souffrances que l'hiver 1940-1941 avait fait endurer aux enfants demeurés au Havre, nous avons résolu de faire l'impossible pour élargir notre initiative et favoriser l'évacuation du plus grand nombre possible de petits Havrais par le placement familial.

C'est alors que nous nous sommes tournés vers les Centres d'accueil « Georges-Guynemer » (1) fondés par la sœur du héros légendaire de l'aviation française, M^{me} la Vicomtesse DE VILLIERS DE LA NOUE, sous la présidence d'honneur de M^{me} la Maréchale PÉTAÏN.

Il s'agit de mettre à profit les splendides ressources matérielles et morales de notre Empire pour venir en aide aux enfants de la Métropole les plus éprouvés par la guerre.

(1) A la réunion tenue au Havre le 27 janvier 1942, les Centres d'Accueil « GEORGES-GUYNEMER » étaient représentés par M^{me} JAFFEU-TISSOT, déléguée par M^{me} la Vicomtesse de Villiers de la Noue, retenue en Afrique du Nord à cette époque.

Au reste, M^{me} DE VILLIERS DE LA NOUE définit elle-même le but de son œuvre dans les termes suivants :

« Donner à la jeunesse un exemple exaltant, la grouper autour d'un nom qui sera pour elle un idéal par les qualités de la race qu'il incarne.

« Soustraire ceux qui représentent l'avenir de la France aux bombardements et aux restrictions.

« Valoriser le capital précieux entre tous de la santé physique, intellectuelle et morale de nos enfants. Leur donner le sens de la discipline, du travail, le goût de l'effort, l'esprit d'équipe.

« Renforcer notre Empire par l'apport d'un sang vif et vigoureux.

« Faire comprendre aux Français que cet Empire est autre chose qu'une anecdote à l'usage de quelques spécialistes, qu'il est actuellement le terrain de secours de la France et que, si nous voulons le garder, nous ne pouvons compter que sur nous-mêmes. »

Avec une énergie digne du nom qu'elle porte, M^{me} DE VILLIERS DE LA NOUE a parcouru la Tunisie, l'Algérie, l'Oranie, elle a soulevé en faveur de son Œuvre l'enthousiasme des familles françaises établies en Afrique du Nord, obtenant d'elles qu'elles prennent à leur charge, pendant de longs mois, chacune un petit Français dont la vie ou la santé est compromise par la guerre. C'est de cet élan vers notre détresse que nos compatriotes vont longuement bénéficier. Dès sa première visite dans notre ville martyre, M^{me} DE VILLIERS DE LA NOUE, émue de notre triste sort, compatit à nos souffrances. Elle accepte de donner à nos petits Havrais un rang privilégié dans son œuvre admirable. Les départs seront donc organisés sur une vaste échelle et dans le plus bref délai possible.

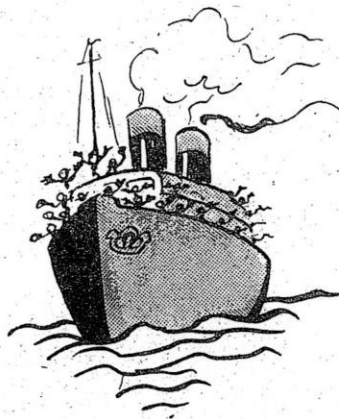
L'éloignement, les risques de la traversée, les préjugés sur le climat du pays auraient pu faire reculer les familles... Mais l'expérience magnifique des convois suisses nous a gagné la confiance absolue de la population havraise. Au premier appel dans la presse, plus de six cents demandes nous sont adressées en quarante-huit heures. Devant cette marée débordante, nous ne pouvons qu'établir un tour de rôle, et pendant un grand mois sans désespérer, nous consacrons tout notre temps à recevoir les familles et à établir les dossiers qui seront constitués avec un soin aussi scrupuleux que pour la Suisse. L'énorme travail d'enquête sur les familles et les enfants nous a été facilité par les directeurs d'écoles qui ont toujours répondu avec beaucoup de complaisance et de conscience aux nombreux questionnaires que nous leur avons adressés. Qu'ils trouvent ici l'expression de mes plus sincères remerciements.

Pour organiser chaque convoi, nous recommençons les mêmes opérations dont nous avons donné le détail. La besogne est souvent accablante, mais, grâce au dévouement sans réserve de mes collaborateurs : MM. Ed. VIÉVARD, René DUVAL et François LE CHEVALIER, nous parvenons à mettre en route pour l'Algérie et pour l'Oranie :

103 enfants	le	2 octobre
49	»	le 9 octobre
41	»	le 16 octobre
27	»	le 21 novembre
36	»	le 30 novembre
44	»	le 5 décembre
36	»	le 11 décembre
40	»	le 18 décembre
et 28	»	le 22 janvier

soit au total 404 enfants

qui, en trois mois, sont partis refaire leur santé physique et morale dans les belles provinces de notre Empire colonial. Les Centres Guynemer ont surmonté toutes les difficultés : passage de la ligne de démarcation, séjour dans les ports d'embarquement, traversée sur les paquebots, répartition et surveillance des enfants en Algérie. Les places libres étant insuffisantes sur la ligne de navigation partant de Marseille, celle de Port-Vendres a été mise elle aussi à contribution en faveur des enfants de notre grande cité maritime dont le port tristement désert continue d'être la patiente victime du conflit qui ensanglante le monde.



L'OPINION EST ALERTÉE

UNE initiative aussi remarquable méritait d'être connue du grand public. A maintes reprises, la presse a fait le récit de ces voyages merveilleux qui portaient nos petits Havrais éprouvés vers les rives hospitalières de notre Empire. La radio nous a permis d'entendre leurs voix fraîches et naïves exprimer leur bonheur et leur joyeux étonnement.

Il n'est pas jusqu'au cinéma qui a consacré une séance de prise de vues aux préparatifs minutieux du centre de la rue Jacquier et au départ dans le brouhaha de la gare de Lyon. Ce fut un plaisir et une fierté pour tous les petits de passer sous le feu éblouissant des lampes et des torches incandescentes qui ont fixé leurs visages radieux sur un document qui servira peut-être à l'histoire de notre temps.

La satisfaction des parents n'a pas été moindre quand ils ont reconnu, quelques jours plus tard, la silhouette de leurs enfants dans les colonnes de *Paris-Soir* qui, nous le savons, a porté jusque dans les camps de prisonniers le témoignage des efforts réalisés en faveur des enfants dont le père interné depuis de longs mois dans un stalag se soucie de la santé et de l'avenir des êtres qui lui sont chers.

Les Centres Guynemer se préoccupent en effet de l'avenir de ces enfants en organisant pour les aînés des groupes de formation professionnelle, si bien que les uns travaillent le bois et le fer, tandis que les autres s'initient à l'agriculture ou reçoivent un enseignement technique dans une école appropriée.

ÉLAN SPONTANÉ DES ALGÉRIENS

QUE dire de l'accueil reçu par nos enfants dans les familles algériennes ? Elles ont rivalisé de générosité et de délicatesse envers eux. Dans un langage souvent naïf, les enfants font le récit des gâteries dont ils sont l'objet. Les cartes interzones remplies de détails souvent touchants pourraient être collectionnées par centaines ; quelques-unes d'entr'elles ont été publiées dans *Le Petit Havre* (qui n'a cessé de nous apporter un concours aussi large que désintéressé), mais il faut les lire toutes pour avoir une idée du bien-être dans lequel nos enfants vivent en Afrique du Nord. Les mamans rayonnent de bonheur lorsqu'elles nous apportent cette correspondance, on se la passe de main en main dans les quartiers sinistrés, si bien que les enfants de plus de 11 ans qui, jusqu'à présent, n'ont pu accompagner leurs petits camarades défilent à notre permanence pour réclamer avec insistance un départ depuis longtemps attendu, dont l'échéance est hélas sans cesse reculée. Leur attente se prolongera jusqu'au jour où le Service des réfugiés consentira à accorder aux Centres Guynemer l'allocation de 9 francs par jour qu'il donne aux autres enfants évacués de nos villes martyres par des œuvres plus favorisées. Nous nous en réjouissons pour elles, en attendant qu'un traitement analogue nous

permette de faire profiter nos aînés du beau soleil d'Algérie et de la splendide hospitalité de notre Empire dont ils apprendront à connaître les ressources incomparables et la prodigieuse activité.

Pour atteindre ce but, nous continuerons nos efforts et nos démarches, assurés que nous aurons, Messieurs, l'appui de votre haute autorité auprès des Pouvoirs Publics.



CONCLUSION

AINSI, près de 750 enfants ont été sauvés pendant cette année 1941, grâce au généreux concours de toutes ces bonnes volontés coordonnées.

Pour atteindre ce résultat, nous avons établi 1.606 dossiers, soit 566 pour la Suisse et 1.040 pour l'Algérie.

Il n'a pas fallu moins de 24 visites médicales pour examiner 963 enfants sur lesquels 59 ont été refusés en raison de leur état de santé qui les rendait inaptes à un placement familial.

On se demandera peut-être quelle pensée a guidé nos efforts, stimulé nos énergies, inspiré nos initiatives ?

Une simple pensée de charité fraternelle envers ceux que la guerre a jetés dans le malheur et la détresse.

Avions-nous le droit, nous qui sommes restés dans notre cité qui, depuis dix-huit mois, sommes les témoins d'incommensurables souffrances, d'abandonner à elles-mêmes les familles les plus éprouvées, en les laissant lutter seules contre une adversité implacable qui les menace jusque dans la santé et l'existence de leurs enfants ? Parmi tant de problèmes difficiles à résoudre, le salut des petits enfants a retenu tout naturellement l'attention d'hommes et de femmes de devoir qui, ayant compris les



services qu'ils pouvaient rendre à notre ville martyre, sont demeurés simplement au milieu d'une population qui, d'instinct, s'est tournée vers eux dans le malheur.

La situation familiale des enfants appelés à bénéficier de ces magnifiques séjours en Suisse et en Algérie en apporte l'émouvant témoignage : sur un total de 740 :

R É P A R T I T I O N				
Enfants de :	SUISSE	ALGÉRIE	TOTAL	%
Prisonniers, tués ou disparus	66	58	124	17
Sinistrés	65	51	116	16
Chômeurs ou parents infirmes	64	87	151	20
Veuves ou abandonnées	66	99	165	22
Familles nombreuses	58	90	148	20
Divers	17	19	36	5
	336	404	740	100

Cette sèche nomenclature dit assez quel secours a été apporté à des mères de famille désemparées, j'oserais dire découragées par les exigences d'une vie quotidienne si dure que le ravitaillement du foyer s'en trouve parfois compromis.

En leur retirant, au moins pendant quelques mois, les soucis écrasants du lendemain pour leurs enfants, nous avons rétabli un équilibre matériel et moral qui était sur le point d'être rompu et bien des foyers partis sur la pente de l'abîme ont repris courage et se sont énergiquement redressés.

Voilà, Mesdames et Messieurs, comment des centaines de petits Havrais ont retrouvé la santé physique et morale pendant cette année 1941. Que M^{me} la Vicomtesse DE VILLIERS DE LA NOUE et sa collaboratrice, M^{me} JAFFEU, que M^{me} MICHELI et les Dames du Comité du Secours Suisse aux Enfants trouvent ici l'expression de notre immense gratitude et de la reconnaissance de nos familles havraises.

Evoquant la noble figure du Maréchal Pétain qui travaille sans répit au relèvement de notre Pays; nous pensons qu'en nous consacrant à cette œuvre de sauvetage des enfants du Havre, nous avons fidèlement obéi à ses consignes. C'est dans les jeunes qu'il met sa confiance. Il laisse à ceux de notre génération le soin de préparer les enfants à la belle mission qui les attend. De tout notre cœur, Mesdames et Messieurs, nous avons apporté notre modeste contribution à cette grande œuvre. Nous avons la joie d'avoir accompli notre devoir ; nous avons la ferme résolution de poursuivre notre effort avec la certitude qu'il marquera une étape magnifique et peut-être décisive dans la vie de notre jeunesse havraise.

ROBERT LE CHEVALIER.



ADOPTION

de la Ville du Havre par la Ville d'Alger

MAIRIE DE LA VILLE D'ALGER

EXTRAIT

du

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 9 Janvier 1949

Présidence de M. ROZIS, maire

Présents : MM. l'intendant LECLERC, premier adjoint ; PEISSON, DUMORD, GOEAO-BRISSENIERE, RIOM, DELACROIX, CASSEVILLE, VALAT, GRAZIANI, WECKER, BOUAKOUIR, BOUKHROUFA, adjoints ; CAMEL, CARPENTIER, COSTANTINI, FOISSIN, GOUTALLIER, LAFARGE, LAURENS-BERGE, LE COULTRE, MARCAIS, MARCHAND, RIGOLLET, Mme RUYSEN, MM. VASSELON, ABDALLAH, ABERKANE, HADDOU, GHODBANE, MERADI, MUSTAPHA-PACHA, conseillers municipaux.

Subventions. — Adoption par la Ville d'Alger de la Ville du Havre. Vote d'un crédit de 100.000 francs.

M. ROZIS, maire.

Mes chers Collègues,

Je me hâte d'aborder l'ordre du jour, Monsieur le Préfet, vous avez bien voulu tout à l'heure nous féliciter du geste que nous avons déjà accompli en Commission des Travaux et Finances, c'est-à-dire en Conseil privé. Si vous le permettez, pour la régularité de la délibération, je vais donner lecture de mon rapport, tendant à l'adoption de la Ville du Havre.

Au cours de sa séance publique du 14 novembre 1919, le Conseil municipal adoptait par acclamations, sur une proposition formulée par le Maire, M. Charles de GALLAND, la Ville de Cambrai, particulièrement éprouvée par la guerre, et votait en sa faveur une importante subvention.

Il me semblait opportun, en ces jours d'épreuves, de renouveler pour une autre cité martyre le geste généreux accompli, voici vingt-deux ans, par nos prédécesseurs, au lendemain de la victoire; mais je voulais attendre l'installation de notre nouvelle Municipalité pour lui soumettre cette proposition.

Or, j'ai tout récemment reçu la visite de M. MORARD président de la Région économique d'Algérie, venu me faire part du vif désir exprimé par M. BOUFFET, ancien préfet de Constantine, préfet régional de la Seine-Inférieure; par M. DU PASQUIER, président du Port Autonome, et par la Municipalité du Havre, de voir cette ville prise sous la protection de notre grande cité. M. le préfet m'a avisé que M. le Gouverneur général et lui-même seraient particulièrement heureux de nous voir accueillir cette suggestion. Plusieurs municipalités de France ou d'Algérie s'étaient déjà proposées dans ce but, mais j'ai appris, avec un légitime orgueil, la préférence qui nous était donnée par nos compatriotes havrais.

Nulla requête ne pouvait donc m'être plus agréable. Il serait bon, en effet, de nouer de solides liens d'amitié entre le grand port métropolitain de la Manche et notre port impérial où, en dehors du courant commercial par l'Atlantique existant directement pour l'importation et l'exportation, faisaient escale, jusqu'à la guerre, tant de navires français se rendant en Extrême-Orient.

ALGER, capitale d'Empire, adoptant LE HAVRE, le plus important des ports de la Manche, ce serait comme le symbole de cette unité nationale si justement et si ardemment souhaitée par notre grand Maréchal.

LE HAVRE est toujours très éprouvé par les bombardements aériens. Ceux d'entre nous qui étaient à l'écoute de la radio française le 18 décembre dernier, ont frémi d'angoisse et de pitié au récit des malheurs si courageusement supportés par cette noble cité. M. Pierre COURANT, son maire, a développé avec une sobre vérité le sort terrible de ses administrés.

Nous avons appris que, depuis quinze mois, la ville subit de violents bombardements détruisant non seulement les docks, les installations portuaires, mais les maisons, les habitations, faisant de nombreuses victimes parmi la population civile qui, pendant une certaine semaine particulièrement infernale, ne connut que deux nuits de repos.

« Quoi qu'on puisse dire, ajoutait M. COURANT, la population havraise tint sous les bombardements et s'y accoutuma. Les femmes et les enfants témoignent du même courage, du même sang-froid. Or, sur 19.500 maisons, 4.500 ont été atteintes dans leur gros-œuvre. Il n'y a guère de logement qui ait conservé de vitres intactes. La semaine

dernière, nous avons enterré la 240^e victime, tuée dans un bombardement effectué dans la nuit de jeudi à vendredi, sur un plateau, loin de tout objectif militaire. »

Et M. COURANT conclut en ces termes :

« Le Maréchal et l'Amiral ont compris le sens de ma mission. Ils m'ont promis la solidarité de la Nation en faveur de ma Ville. Nous avons besoin de cette aide pour vivre, pour tenir, pour empêcher que notre population ne glisse vers la tuberculose, pour maintenir la race, pour que LE HAVRE et les ports de la Manche continuent à subsister dans l'intérêt supérieur du pays. »

Comment résister, mes chers Collègues, à un si émouvant appel ? Ne pensez-vous pas qu'ALGER, à qui ont été épargnés jusqu'à présent les horreurs de la guerre — et Dieu veuille qu'il en soit ainsi jusqu'à la fin du conflit mondial — qu'ALGER, dis-je, se doit de devenir la marraine de ce magnifique port français, de cette grande cité, si digne et si fière dans le malheur, si résolue malgré ses souffrances et ses ruines ?

Je suis persuadé que vous serez unanimes à accepter ma proposition et à déclarer que, désormais, LE HAVRE sera la filleule d'ALGER.

Répondant à la fois au vœu du Chef de l'Etat, au désir de M. le Préfet régional, à celui de M. le Maire du Havre et de son Conseil municipal, nous placerons ainsi notre première séance sous le double signe du dévouement au maréchal PÉTAIN, qui a fait appel à la solidarité de la Nation, et de la générosité envers nos frères éprouvés de la Métropole.

Pour concrétiser, en quelque sorte, cette adoption, je vous propose, également, de voter en faveur de notre filleule, une première subvention de 100.000 francs dont le montant serait inscrit au compte administratif du Maire, au titre des autorisations spéciales.

En Commission des Travaux et Finances, je ne vous avais parlé que de 50.000 francs. Je pense que vous serez d'accord avec moi pour élargir ce geste.

Cette subvention serait exempte du prélèvement de 10 % institué par le décret du 16 juillet 1935 et nous demanderions à M. le Préfet l'ouverture immédiate du crédit nécessaire pour la verser à la caisse du receveur municipal du HAVRE.

(Très vifs applaudissements.)

Mes chers Collègues, il n'y a pas d'opposition. Vos applaudissements soulignent ma proposition. L'unanimité est absolue.

Pour extrait conforme,

Le Maire : A. ROZIS.

VILLE DU HAVRE

EXTRAIT

DU

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an mil neuf cent quarante-deux, le 2 février, à 15 heures,

Le Conseil municipal de la Ville du Havre, convoqué conformément à la loi, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. COURANT, maire.

Etaient présents : MM. DU PASQUIER, BÉRARD, DESCHASSEAUX, MARION, ABADIE, DELMOTTE, LÉCHELLE, VOISIN, BEZIN, adjoints ; Mlle LEVAREY, MM. GRÉAUME, HUGUES, COAT, conseillers municipaux délégués ; MM. LE NOUENE LOSSOUARN, ANQUETIL, CANDELLIER, FRANCAIS, BAVENT, AUDRAIN, conseillers municipaux.

S'étaient excusés : MM. PATRIMONIO, adjoint ; BIETTE, BRICHET, conseillers municipaux.

M. le Maire.

M. P. COURANT, maire du HAVRE, annonce au Conseil qu'il vient de recevoir, par l'entremise de M. le Préfet régional, la confirmation officielle de l'adoption du HAVRE par la Ville d'ALGER. Il donne lecture au Conseil de la lettre de M. ROZIS, maire d'ALGER, et des délibérations prises par le Conseil municipal et par la Chambre de Commerce pour affirmer la vive sympathie qu'ils portent au HAVRE malheureux.

Le Maire, en une brève allocution, commente l'émouvante attitude de la Métropole nord-africaine ; il y voit la preuve des nobles sentiments de la population algéroise et de son Conseil, une preuve nouvelle, aussi, de cette solidarité française qui s'affirme si magnifiquement depuis quelques semaines, la promesse, enfin, d'un avenir fécond au cours duquel LE HAVRE, aidé matériellement par ALGER, par les pays nord-africains et par le Gouvernement français, guérira ses blessures, relèvera ses ruines matérielles et poursuivra son développement pour le bien de la Patrie.

Le Conseil approuve les déclarations du Maire ; celui-ci propose alors le vote de la motion suivante :

Ville du Havre

ADOPTION PAR LA VILLE D'ALGER

Adresse de Remerciements

« Le Conseil municipal du HAVRE, réuni le 2 février 1942 à l'Hôtel de Ville du Havre, sur convocation du Maire, a pris connaissance de la délibération par laquelle le Conseil municipal d'ALGER déclare

adopter LE HAVRE et lui promet son appui moral et matériel dans la situation malheureuse où le mettent la guerre, le blocus et les bombardements ;

« Exprime à M. le Maire d'ALGER, à MM. les Membres du Conseil municipal et de la Chambre de Commerce, à la population algéroise, le profond sentiment d'émotion et de reconnaissance éprouvé au HAVRE en apprenant cette nouvelle ;

« Remercie la Ville d'ALGER d'apporter par cette noble et généreuse action un précieux réconfort moral à la population du HAVRE dans les malheurs qu'elle connaît, lui sait gré de donner une aide efficace aux misères matérielles si nombreuses dans un HAVRE livré au chômage, privé de ses activités commerciales et portuaires ;

« Constate cette nouvelle affirmation de la solidarité qui unit toutes les parties de la Nation et y voit un nouvel élément de confiance et d'espoir, tant pour la France, groupée derrière son chef, M. le Maréchal PÉTAIN, que pour la Ville du Havre ;

« Renouvelle son serment de mettre tout en œuvre pour conserver à la Patrie tout ce qui peut être sauvé des éléments qui ont fait la grandeur du HAVRE, afin que le Port et la Ville, dès qu'ils en auront le moyen, reprennent leur fonction essentielle et contribuent au retour de la prospérité dans une France qui aura repris conscience de sa grandeur et de ses destinées. »

La délibération ci-dessus est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, et ont, les Membres présents à la séance, signé au registre.

Pour extrait conforme,

Le Maire de la Ville du Havre,

Signé : P. COURANT.

CONGRÈS DES SOCIÉTÉS HISTORIQUES
ET ARCHÉOLOGIQUES DE NORMANDIE

20



LES NORMANDS ET LA GUERRE

BA
7665

2015

PARTIR, MAIS POUR ALLER OÙ ? LES ENFANTS DE LA RÉGION HAVRAISE PENDANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE



Durant toutes les guerres, la vie des civils, et en particulier des enfants, est bouleversée. Les jeunes Havrais, pendant la période 1939-1945, ne font pas exception. Pendant des années, ils n'ont pas pu ou voulu témoigner de leur vécu, parfois drôle, souvent très difficile. Après la guerre, quelques personnalités, tels Julien Guillemard¹ ou Pierre Courant², ont décrit le calvaire de la ville. Puis des livres sont publiés sur les événements plutôt militaires, comme *Le Havre 44 à feu et à sang* d'Eddy Florentin. C'est à partir de 1984 et surtout de 1994, que des témoignages sont notés, par exemple dans des monographies de quartier. Des recherches sur la vie des Havrais sont menées par des historiens, dont Jean Legoy³. Les journalistes font appel aux souvenirs et des articles sont publiés, notamment en 2009 sur l'exode. Certains témoins commencent à rédiger de petits opuscules, souvent pour leurs familles. Enfin, depuis quelques années, des livres sont édités, racontant le vécu des Havrais. Et le temps étant passé, ce sont en majorité des souvenirs d'enfants.

En 1994, au CHRH⁴, Jeannine Guez donne une conférence sur « Les enfants du Havre pendant la seconde guerre mondiale » d'après ses recherches et les résultats d'une enquête menée par l'association⁵. Elle y aborde tous les aspects de leur vie : vécu, privations, scolarité, déplacements... C'est ce dernier point que je voudrais reprendre car il illustre à la fois le souci de protéger les petits et aussi les pérégrinations auxquelles ils furent contraints, sans cellule psychologique ni même bien souvent explications. Je m'appuierai donc sur tous ces éléments, mais surtout sur une brochure trouvée aux archives municipales du Havre, la presse havraise durant la guerre, ainsi que sur des témoignages que j'ai recueillis.

LA SITUATION DU HAVRE EN 1939

Le Havre est une ville importante de 160 000 habitants sans compter les villages de la périphérie (Rouelles, Sanvic, Bléville aujourd'hui rattachés, et aussi Harfleur, Gonfreville-l'Orcher...) soit plus de 200 000 personnes. Elle compte 24 000 enfants scolarisés auxquels il faut ajouter les plus petits, les lycéens et autres adolescents, et tous les gamins des villages voisins dont les conditions de vie sont très proches.

Grand port face à l'Angleterre, la présence militaire y est très importante : dès 1939, les Anglais réquisitionnent des locaux, dont des écoles, car Le Havre est une importante base franco-britannique ; puis, en juin 1940, ils sont remplacés par les Allemands qui vont transformer peu à peu la ville en camp retranché car le port est essentiel dans leur stratégie, d'abord pour envahir l'Angleterre, puis pour s'en défendre. L'importance du port et de la zone industrielle entraîne des bombardements par les Allemands en mai et juin 1940 puis, dès le 15 septembre 1940 par les Anglais. Certes, ils ne sont pas aussi meurtriers que « Table rase »⁶, mais la peur et la nervosité s'installent d'autant qu'ils ont souvent lieu la nuit. Sur le quartier Danton, relativement peu touché, on a pu compter plus

1 J. GUILLEMARD (1883-1960), écrivain, poète et chroniqueur havrais ayant animé la vie culturelle locale durant la première moitié du XX^e siècle ; auteur de *L'Enfer du Havre*, 1948.

2 P. COURANT, maire du Havre de 1941 à 1944 et de 1947 à 1954, auteur de *Au Havre pendant le siège*, 1946.

3 J. LEGOY, historien ayant écrit de nombreux ouvrages sur le peuple du Havre, dont *Les Havrais dans la guerre*, 1994.

4 Centre Havrais de Recherche Historique.

5 *Bulletins de liaison du CHRH* (n° 51, 52, 53).

6 Nom, donné d'après le film de C. Zarifian, au bombardement final du 5 septembre 1944 qui anéantit la ville

de 100 impacts de bombes. Alors que dire des Neiges, Aplemont, Graville... Fin décembre 1940, on compte déjà 151 tués et 49 blessés graves.

1941...



...LES BOMBARDEMENTS

Dessin de WILL dans R. LE CHEVALIER, 1942, AM Le Havre, G 144.

Enfin, l'arrière-pays havrais, entre mer et Seine, est très limité et ne peut fournir suffisamment de vivres à une population encore importante ; les occupants, très nombreux, se servent d'abord ; très rapidement, la faim règne sur la ville. Les enfants en pleine croissance en subissent gravement les conséquences. Pierre Courant écrit :

« Le Havre vit des heures très tristes. Ses sept plaies à lui, on pourrait les nommer : blocus du port, ruine du commerce, arrêt des industries, incendies qui ruinent les biens, misères des pauvres, disette, bombes explosives qui portent la mort⁷. »

C'est dans ce contexte que les enfants vont être amenés à bouger pour fuir, se protéger et survivre.

LES DÉPLACEMENTS EN FAMILLE

Comme pour beaucoup de familles françaises, le premier se situe en 1939 : les pères mobilisés, les mamans se retrouvent sans ressources et se réfugient chez leurs proches, souvent des parents à la campagne.

Pour l'exode, c'est à peu près la même pagaille qu'ailleurs, avec une complication : Le Havre est une grande ville coincée entre Manche et Seine et il n'y a aucun pont. Il faut donc impérativement trouver un bateau ou un bac, ce qui occasionnera de nombreux drames. Ceux ayant de la famille en campagne repartent chez eux, rejoignant la Basse-

⁷ R. LE CHEVALIER, 1942, p. 7.

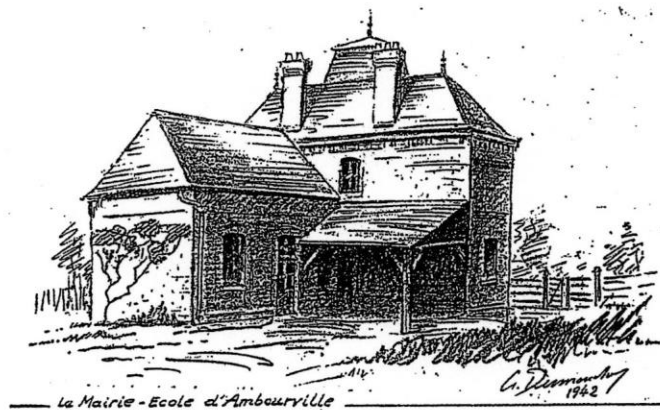
Normandie, la Bretagne, la Mayenne, le Centre... Nantes est aussi une ville de repli : les sociétés portuaires s'y étant réfugiées, les employés suivent.

Mais si un Havrais dit « j'ai fait comme tout le monde », il faut comprendre qu'il est allé par un bac ou un bateau de « l'autre côté de l'eau » et qu'il a erré le plus souvent à pied jusque dans la région caennaise. Puis, devant le danger, les conditions de vie, l'absurdité du déplacement et l'arrivée des Allemands, il est rentré, retrouvant parfois une maison pillée, ce qui ne l'incitera pas à repartir.

Enfin, certains ont un parcours plus original, comme Claudine⁸. Elle a 13 ans en 1939.

« Les pétroles brûlaient, les Allemands allaient arriver, que faire ? Nous sommes partis avec ma mère, ma sœur de 11 ans, ma tante et mes 2 cousins de 4 et 5 ans. C'était le jour du Niobé⁹. Nous avons pris un bateau, celui de Trouville je crois. Nous avons couché une nuit au grand hôtel de Trouville, c'était bien ! Puis nous sommes partis à pied vers Caen. Nous avons une poussette pour les petits et ma sœur et moi avons coupé une branche pour transporter tous les masques à gaz. A la demi-lune de Caen, on nous a envoyés à Riva Bella. Nous avons trouvé un bateau. Il nous a emmenés à Cherbourg, mais les Allemands arrivaient. A Saint Nazaire, il y avait des mines ; à Bordeaux, je ne sais plus [...]. Enfin, nous sommes arrivés à Pasajés, en Espagne, un beau petit port entouré de montagne. Moi, j'étais à l'avant du bateau : c'était beau ! Une famille est repartie avec le bateau et a passé la guerre au Maroc. Nous, nous avons été renvoyés sur Hendaye et nous sommes revenus quand les trains ont pu franchir la Loire. »

Face aux alertes de plus en plus fréquentes et aux bombardements, souvent la nuit, des familles s'organisent pour quitter la ville et mettre à l'abri leurs enfants. Ainsi, Gabrielle Dumouchel¹⁰, institutrice, obtient un poste à Ambourville¹¹ où elle se rend avec ses trois enfants. Son mari, Georges, peintre en lettres, la rejoint et il assurera le ravitaillement et le confort matériel (bois, chaussures...) de sa famille pendant quatre ans. D'autres familles trouvent un petit logement à proximité, mais pas trop, des voies ferroviaires : les pères viennent travailler au Havre et repartent le soir, ce sont « les exilés de la nuit ».



Mairie-école d'Ambourville, dessin de Georges DUMOUCHEL dans sa brochure « Témoignages 1939-1945 ».

8 Claudine MÉRAUD (témoignage recueilli).

9 Navire coulé en rade du Havre par l'aviation ennemie le 11 juin 1940 ; 800 morts dont de nombreux civils

10 G. DUMOUCHEL, Brochure non éditée.

11 Aujourd'hui Anneville-Ambourville, cant. Duclair, arr. Rouen.

Mais toutes les familles n'ont pas une possibilité de repli et les autorités essaient de trouver des solutions. D'autant qu'à partir de 1942 et surtout du printemps 43, les occupants vont évacuer des quartiers entiers de la ville en bord de mer et du port. Toute la zone littorale du Havre est transformée en camp retranché ; les maisons sont vidées, les rues murées ou barrées par des réseaux barbelés. L'évacuation devient alors obligatoire et organisée. Des familles déménagent vers d'autres quartiers ou en campagne. Celles n'ayant pas de solution d'évacuation sont envoyées dans les zones de repliement : Eure (rive gauche), Eure-et-Loir, Sarthe, Seine-et-Oise...

Havre

VENDREDI
25
FEVRIER
1944

NOUVELLES MESURES D'ÉVACUATION

DANS L'AGGLOMERATION HAVRAISE

Communiqué officiel

La population de l'agglomération comprenant les communes de HAVRE, SANVIL, SAINTE-ADRESSE, BLEVILLE, FONTAINE-LA-MALLET, ROUELLES, HARFLEUR et GONFREVILLE-L'ORCHER (section de Mayville), est avisée que dans l'intérêt même des enfants et des vieillards, de nouvelles mesures d'évacuation entreront en vigueur le 1^{er} MARS et devront être terminées le 15 MARS 1944, à minuit.

1^o L'évacuation est obligatoire pour les enfants titulaires de la carte d'alimentation de la catégorie J2 (de 6 ans à 13 ans), pour les vieillards de la catégorie V (de plus de 70 ans), les infirmes et malades chroniques.

2^o L'évacuation des enfants appartenant aux catégories E (de 0 à 3 ans) et J1 (de 3 ans à 6 ans), est recommandée aux familles de la manière la plus pressante.

Les membres des familles intéressés par ces premières mesures, en particulier les mères des enfants en bas âge, sont invités à accompagner ceux des leurs visés par les prescriptions ci-dessus et à cultiver le territoire de l'agglomération.

Évacuation, journal du *Petit Havre*, 25 février 1944, AM Le Havre.

Cependant, les plans d'évacuation se succédant, on constate qu'ils ont du mal à être appliqués et que des enfants demeurent dans la ville. Dans un article du *Petit Havre* du 25 février 1944, on peut lire : « L'évacuation est obligatoire pour les enfants titulaires de la carte d'alimentation de la catégorie J2 (de 5 à 13 ans) », ce qui prouve qu'ils ne sont pas tous partis.

LES DÉPLACEMENTS ORGANISÉS PAR LES AUTORITÉS

Différentes solutions vont être proposées aux familles comme des camps de jeunesse, des centres ruraux... pour les jeunes de 17 à 21 ans. Aux environs du Havre les centres de Gerville¹² et Mirville¹³ ont accueilli plus de 500 jeunes. Leurs activités principales sont le sport, la morale, le rattrapage scolaire. Beaucoup d'adolescents entrent en apprentissage.

Les autorités académiques, en accord avec la préfecture et la mairie, vont essayer d'éloigner de la ville et des bombardements les enfants dont elles ont la charge, les 6-14 ans. Dans un premier temps, elles comptabilisent les effectifs concernés et cherchent des possibilités d'accueil en Haute-Normandie. Chaque école se voit attribuer une zone de repli. Pour Le Havre, ce sont les cantons de Routot, Montfort-sur-Risle, Saint-Georges-du-Vivère, Cor-

¹² Cant. Fécamp, arr. Le Havre.

¹³ Cant. Bolbec, arr. Le Havre.

meilles, Brionne et Bernay dans l'Eure, Lillebonne, Caudebec-en-Caux, Yvetot, Duclair et Pavilly en Seine-Inférieure. Les listes étant établies, l'organisation matérielle des départs est préparée : transports, horaires, contrôle médical, questionnaire à remplir par les parents, consignes aux familles, trousseaux... sont prévus. Des articles dans le journal invitent les parents à inscrire leurs enfants à ces camps scolaires.

Une note à l'intention des familles, « à afficher bien en vue », dans les écoles précise :

« Il faut qu'ils aient au moins un double jeu de vêtements, un double jeu de linge permettant le changement et le blanchissage, des mouchoirs en nombre suffisant, des vêtements chauds en vue d'un abaissement de la température. [...] Vous leur donnerez, mis dans une enveloppe portant leur nom, tous leurs titres d'alimentation (cartes et tickets) et vous y joindrez leur carte de textile¹⁴. »

L'accueil peut se faire dans des familles, de préférence à la campagne. Des « inspecteurs cantonaux du placement familial » sont prévus à raison de un pour 100 enfants. Ce sont essentiellement les directeurs des écoles évacuées. Ils doivent surveiller les conditions d'accueil et résoudre les problèmes qui peuvent surgir entre les familles et l'enfant. Ils font un rapport tous les quinze jours à leur hiérarchie.

Les autorités vont aussi créer des camps scolaires car le nombre de familles accueillantes est insuffisant et certains enfants ne peuvent y être placés : enfants difficiles ou en trop mauvais état physique ou psychologique, fratrie que les parents ne veulent pas séparer.

Le nom exact de ces structures est « camp scolaire de réfugiés », mais ce nom de camp a été rejeté par les participants (car sans doute trop marqué), au profit de colonie ou du nom d'implantation. Dans un article concernant le camp de Coqueréaumont¹⁵, les raisons des ouvertures de ces lieux d'accueil sont indiquées :

« Pour les familles qui peuvent envoyer leurs enfants chez quelque parent hors de notre cité, la prudence, la sagesse dictent ce qu'ils doivent accomplir. Mais il est bon nombre de parents qui n'ont pas pareilles facilités. Aussi la municipalité havraise s'est-elle ingéninée à constituer une série de camps scolaires susceptibles d'accueillir les enfants que les familles voudront bien confier aux soins des membres du corps enseignant. Disons tout d'abord que la haute direction de ces organismes est assurée avec la plus grande activité par M. Farmin, inspecteur d'Académie, qui se préoccupe tout à la fois de la question matérielle, de la conception morale et du contrôle financier¹⁶. »

En effet, les responsabilités sont réparties : la préfecture ouvre le camp, reçoit les rapports du directeur, de l'inspecteur et de son service des réfugiés qui s'occupe de fournir transport gratuit, meubles, matériel de cuisine, vêtements... La préfecture verse une allocation journalière par enfant au directeur. La municipalité organise et contrôle l'évacuation. Elle fournit le matériel d'enseignement. L'Éducation nationale nomme les enseignants et contrôle la pédagogie. 211 enseignants de la région havraise seront ainsi mutés en campagne, soit dans des classes ouvertes dans les villages accueillant beaucoup de réfugiés soit dans les camps scolaires.

Un directeur, choisi par l'Inspection académique et approuvé par le préfet, est nommé : on privilégie une personne ayant fait ses preuves, de « grande moralité » et marié : sa femme pourra aider à entourer les enfants les plus fragiles, bénévolement bien sûr. Il est chargé de vérifier que les locaux sont en état de recevoir des élèves et sinon de faire le nécessaire. Il recrute du personnel local pour la cuisine, le ménage, ainsi que quelques

14 T. LAMIRAUD, 1986, annexe 17.

15 Château de Coqueréaumont, à Saint-Georges-sur-Fontaine, cant. Clères, arr. Rouen.

16 *Le Petit Havre*, 4 juin 1942.

animateurs pour les activités hors temps scolaire. Il a toute autorité pour la gestion du camp et sa bonne tenue. Il est déchargé de cours, mais assume tout le reste, y compris la recherche de nourriture. Il est secondé par des enseignants, souvent des femmes. Les classes sont chargées et à plusieurs cours. De plus, les maîtresses surveillent les repas, les dortoirs, participent aux activités de loisirs. Ce qui n'empêche par leur inspecteur de leur rappeler qu'elles sont avant tout enseignantes.

Mme Jacqueline Lemaistre Bernard¹⁷ a suivi le camp de Coqueréaumont de son ouverture à sa fermeture, son père y ayant été nommé directeur. Elle se souvient de lui partant en vélo dans les fermes environnantes pour chercher un supplément de nourriture. Pour un effectif maximum de 114 enfants, outre le directeur et sa femme, elle se rappelle de :

- trois institutrices : CP/CE1, CE2/CM1, CM2/cours supérieur ; les plus petits sont confiés à l'infirmière qui gère tous les petits problèmes de santé et d'hygiène et fait appel au médecin si utile.

- un moniteur ; quand les enfants atteignent 14 ans, les garçons sont envoyés en camp de jeunesse mais parfois le directeur arrive à garder les filles en faisant valoir qu'elles aident à l'encadrement des loisirs.

- le personnel d'intendance comprend une cuisinière et une aide de cuisine, une ou deux personnes assurant le service des repas ; une femme de ménage et une aide, un employé d'entretien, un menuisier (surtout au début de l'installation) assurent toutes les tâches matérielles. À Coqueréaumont, le gardien de la propriété aide aussi, en particulier pour trouver bois, légumes... Cet encadrement paraît important mais il faut assumer 24 h sur 24 un effectif variant de 75 à 114 enfants, souvent nerveusement ébranlés, séparés de leurs familles ou posant de gros problèmes de discipline, les enfants difficiles n'étant pas admis au placement familial.

Le premier camp ouvre en octobre 1941. Fin 1941, on en compte 10 pour Le Havre et fin 1943, il en existe au moins 20 (18 en Seine-Inférieure et 2 dans l'Eure). L'article¹⁸ nous donne quelques lieux d'implantation : Buchy, Saint-André-sur-Cailly, Coqueréaumont, Les Essarts, Ambourville... Ils sont installés le plus souvent dans de petits châteaux servant déjà de colonies de vacances mais certains sont réquisitionnés. Ils fermeront en 1945, au fur et à mesure que les parents pourront reprendre leurs enfants. Il faut ajouter une vingtaine de camps ouverts par les écoles privées.

La vie dans les camps scolaires est très stricte. Les enfants forment des équipes avec un chef responsable de son groupe. Les indisciplines sont rapidement sanctionnées. Mais, dans l'ensemble, les participants en gardent un assez bon souvenir. Leur scolarité redevient normale, et non plus à mi-temps, comme dans la région havraise. Ils ont beaucoup d'occupations : jeux en extérieur, jeux de société quand les directeurs en trouvent, cinéma, grandes promenades, jardin pédagogique... et utilitaire, cueillettes et ramassages en tout genre, organisation de petites fêtes, chant à longueur de journée pour maintenir le moral...

En effet, les enfants supportent souvent mal la séparation avec leurs parents. Certes ceux-ci peuvent venir le dimanche, mais le trajet est long, difficile et dangereux, et rares sont ceux qui peuvent venir. Le directeur de Coqueréaumont impose une lettre aux parents chaque jeudi. Pour Noël 1942 et 1943, les enfants sont autorisés à rentrer au Havre pour passer les vacances en famille, les parents s'engageant à les renvoyer au camp en janvier. *Le Petit Havre* publie des articles sur les camps, insistant sur le fait que les enfants sont à l'abri des bombes et mangent bien. Ainsi, le 30 septembre 1941 :

17 J. BERNARD, Conférence au CHRH, Un camp scolaire de réfugiés havrais, *Coqueréaumont (1941-1945)*.

18 *Le Petit Havre*, 4 juin 1942.

« Que deviennent nos petits Havrais au camp de Buchy ? [...] Repas de midi abondant et varié, celui auquel nous avons assisté comportait : pâté de foie, macaronis au lait, fromage à la crème, confiture. Le soir dîner, potage, légumes à la crème, confitures¹⁹. »

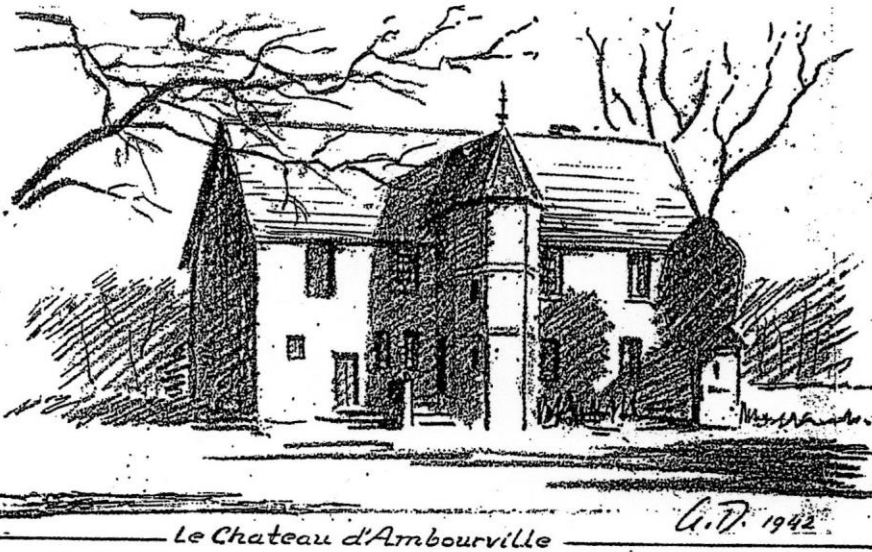
Et en mai 1942 : « À la pesée pas un enfant en un mois a gagné moins de 500 grammes, certains ont gagné jusqu'à trois kilos²⁰. »

La pénurie est très prégnante dans les camps, avec ces jeunes en pleine croissance. Mais, situés à la campagne, bénéficiant de l'aide du service aux réfugiés, de l'ingéniosité du directeur, ou parfois de la solidarité (à Ambourville, le maire et M. Dumouchel partaient à vélo récupérer ce qu'ils pouvaient pour les villageois et les petits réfugiés), ces jeunes sont incontestablement mieux, ou plutôt moins mal nourris, qu'en ville.

Avec la fermeture des écoles en 1943, des enfants sont aussi envoyés dans des départements plus éloignés : Orne, Sarthe, en Touraine près de Blois, dans les Landes près de Dax. 58 enfants, en mauvaise santé, furent accueillis dans un hôtel assez luxueux à Megève.

Mais cela est souvent dur, comme en témoigne Pierre²¹ parti à 7 ans :

« Le décret de 1943 avait décidé de l'évacuation des enfants. Brusquement à 7 ans à peine, on m'a envoyé dans la Sarthe, un village où je ne connaissais personne, complètement coupé de mes parents. En rentrant, mi-abruti, mi-déboussolé, je ne reconnaissais ni l'ensemble de la famille, ni le quartier. »



Château d'Ambourville où se situait un des camps scolaires havrais, dessin de Georges DUMOUCHEL dans sa brochure « Témoignages 1939-1945 ».

Le tableau suivant résume le placement des enfants évacués, tel que Thierry Lamiraud²² a pu l'établir à partir des données retrouvées :

19 *Le Petit Havre*, 30 septembre 1941.

20 *Ibid.*, mai 1942.

21 J. GUEZ, *Cahier CHRH*, n° 53, p. 42. Témoignage de Pierre Gibeaux paru dans *Cité*, journal municipal, en septembre 1994.

22 T. LAMIRAUD, 1986, p. 131.

	Le Havre	Dieppe	Rouen	Total
Placement familial	1 869	621	1 069	3 559
Camps scolaires en Seine-Inférieure	791	218	701	1 710
Camps scolaires privés en Seine-Inf.	-	-	-	1 014
Camps scolaires de l'Eure	610	21	1 460	2 091
Camps médicaux scolaires	142	61	135	338
Divers autres départements	173	98	34	305
TOTAL	3 585	1 019	3 399	9 017

LA SUISSE ET L'ALGÉRIE

Deux destinations sont moins connues : l'Algérie et la Suisse. Une brochure, *Comment 700 enfants du Havre ont été sauvés en 1941 par la Suisse et l'Algérie*, conservée aux Archives municipales du Havre²³ permet de comprendre les raisons et l'organisation des départs pour ces pays. Comptant 55 pages, elle est en majeure partie consacrée au rapport fait le 27 janvier 1942 par Robert Le Chevalier, conseiller général et président de La Ligue des familles nombreuses, devant le maire et le sous-préfet du Havre, pour les personnes ayant participé à la mise à l'abri des enfants. Ce livret a été publié en décembre et envoyé au maréchal Pétain avec de nombreuses illustrations du journaliste Will²⁴. Il est préfacé par le maire du Havre, Pierre Courant. Des extraits en sont publiés dans la presse, ce qui n'est pas étonnant puisque la brochure est imprimée au *Petit Havre*.

La Suisse

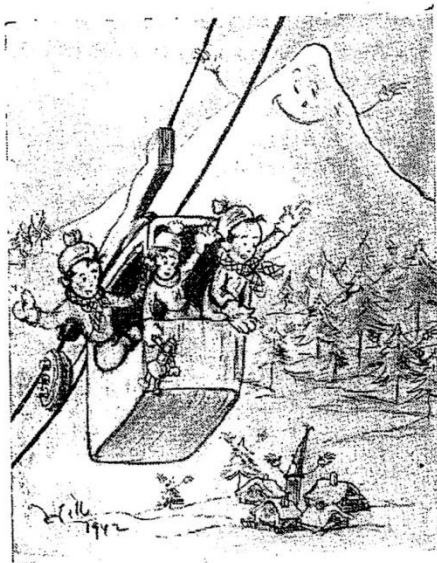
M. Le Chevalier explique comment, après avoir entendu à la radio que des enfants de Lyon et Marseille partaient en Suisse, il a tout fait pour que les petits Havrais bénéficient de cet accueil. Le 20 novembre 1940, il adresse une lettre au préfet qui, dès le 5 décembre, renvoie sur le ministère. C'est efficace puisque Mme Micheli, présidente du Secours Suisse aux enfants envoie une lettre d'acceptation le 28 janvier 1941. Le Secours se charge de trouver des familles d'accueil, afin de mettre les enfants au calme et de les nourrir correctement pendant quelques mois (souvent trois mois) avant de les renvoyer en bonne santé chez eux.

On suit très bien l'organisation des convois pour la Suisse et la presse relaie l'information. Le 31 janvier 1941, un article est publié pour inviter les parents à inscrire leurs enfants et il leur donne les conditions requises. Cela concerne des enfants de 5 à 14 ans victimes de guerre à un titre quelconque : « Toute circonstance digne d'intérêt et directement imputable à la guerre sera prise en considération »²⁵. Les parents hésitent, mais la faim et la peur amènent des demandes en grand nombre. Un premier convoi de 50 enfants est prévu pour le 17 février. M. Le Chevalier se démène pour obtenir d'autres départs.

²³ AM Le Havre, G 144.

²⁴ William Beaufrils (1899-1996), dit Will, journaliste au *Petit Havre*, dessinateur, caricaturiste et témoin de la vie havraise.

²⁵ *Le Petit Havre*, 31 janvier 1941.



L'ACCUEIL DE LA SUISSE

L'accueil de la Suisse : dessin de WILL dans R. LE CHEVALIER, 1942, AM Le Havre, G 144.

Les enfants sont choisis sur dossier par le bureau de bienfaisance. Les familles doivent se présenter avec l'enfant. Chaque gamin passe un examen médical et une radiographie des poumons. Une fiche est faite avec état de santé, maladies antérieures, vaccinations, mais on note aussi le caractère de l'enfant et ses goûts. La priorité est donnée aux familles les plus éprouvées (père prisonnier, sinistrés, femmes seules...). Devant la faiblesse du trousseau de certains, le Secours national et le Trait d'Union sont sollicités, afin que les enfants arrivent convenablement habillés « sans rougir de leur misère »²⁶. La sous-préfecture établit des bons de réquisition donnant droit à des billets de train gratuits. M. Le Chevalier décrit le premier convoi, comprenant 50 enfants et 2 infirmières de la Croix-Rouge. Le train les mène à Saint-Lazare où six ambulances de la Croix-Rouge les emmènent pour la nuit dans un centre d'accueil. Le lendemain, un nouvel examen médical est pratiqué et les ambulances repartent le soir pour la gare de Lyon. « Et le long train [...] s'ébranle au milieu des cris joyeux des enfants »²⁷ !

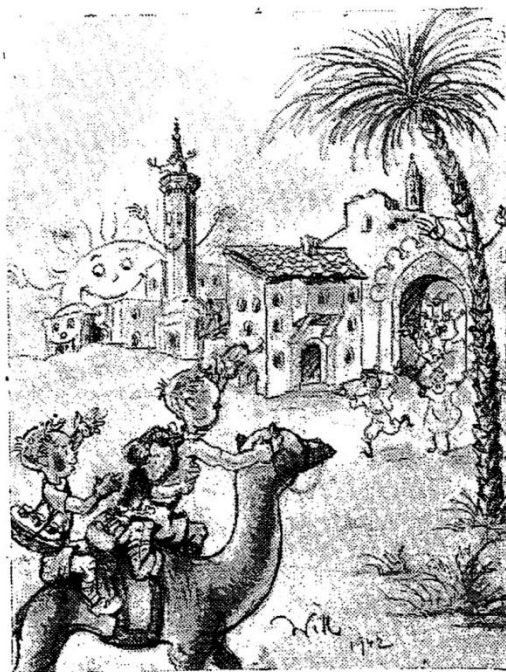
Les séjours sont prévus pour durer trois mois et les parents sont tenus un peu informés par des lettres ou la presse. Dans les journaux, on retrouve bien les différents départs de ces convois. En un an, neuf sont organisés, concernant 336 enfants. Dates et nombres ne sont pas toujours identiques mais globalement les articles confirment les dires de M. Le Chevalier. On retrouve aussi les retours. Selon le rapport, tous les gamins sont revenus en pleine forme, avec 3 ou 4 kg en plus, des habits neufs, quelques provisions, parfois une lettre des familles suisses pour les parents... D'autres départs sont organisés en 1942 et jusqu'après-guerre.

26 R. LE CHEVALIER, 1942, p. 27.

27 *Ibid.*, p. 33.

L'Algérie

M. Le Chevalier sollicite l'aide de Madame Villers de La Nouë, présidente de L'œuvre Guynemer. Celle-ci envoie Mme Jaffou, son adjointe, au Havre. Devant l'urgence, elles décident d'accélérer les départs afin que les enfants ne passent pas un deuxième hiver dans la misère. Les centres Georges Guynemer cherchent des familles d'accueil « en Tunisie, Algérie et Oranie »²⁸. Les séjours sont aussi temporaires, mais de six mois minimum. On fait appel aux directeurs d'école pour aider la commission à choisir les enfants. Les convois traversent la France en train et prennent le bateau à Marseille ou Port-Vendres. M. Le Chevalier indique huit départs rassemblant 404 enfants ce qui est confirmé par des articles dans la presse.



L'ACCUEIL DE L'ALGÉRIE

L'accueil de l'Algérie : dessin de WILL dans R. LE CHEVALIER, 1942, AM Le Havre, G 144.

En janvier 42, La ville d'Alger devient la marraine du Havre et décide, en juillet, d'accueillir des enfants pour la durée de la guerre. Mais je n'ai pas retrouvé ce type de départs, de même que je n'ai actuellement retrouvé aucun article concernant les retours d'Algérie. Peut-être à cause du débarquement en Afrique du Nord, début novembre 1942 ? Le seul témoignage²⁹ que j'ai lu, indique une rentrée en 1945.

²⁸ R. LE CHEVALIER, 1942, p. 40.

²⁹ M. BLOT-COULUON, 2000, p. 1.

Bilan

M. Le Chevalier établit donc le bilan suivant, par destinations et par critères de choix. Au total, 740 enfants ont bénéficié de ces voyages en un an, de février 1941 à février 1942.

Répartition des enfants selon leur origine vers la Suisse ou l'Algérie				
Enfants de	Suisse	Algérie	Total	%
Prisonniers, tués ou disparus	66	58	124	17
Sinistrés	65	51	116	16
Chômeurs ou parents infirmes	64	87	151	20
Veuves ou abandonnées	66	99	165	22
Familles nombreuses	58	90	148	20
Divers	17	19	36	5
Total	336	404	740	100

LE TÉMOIGNAGE D'ERNEST³⁰

Pour illustrer mon propos, je vais vous donner le témoignage d'Ernest. Il est né en 1930 et habite à Harfleur, son père travaillant chez Schneider. Sa mère élève les 10 enfants. Ernest est le 4^e garçon. Il a une sœur Jeannine, née en 1932. Je n'ai gardé de son témoignage que ce qui concerne les déplacements.

Exode :

« Quand ils sont arrivés, maman a emmené tout la famille à Rogerville (chez ses parents). Je ne sais pas pourquoi : Rogerville³¹-Harfleur, ce n'est pas très loin (6 km). On est rentré avec papa. »

Suisse :

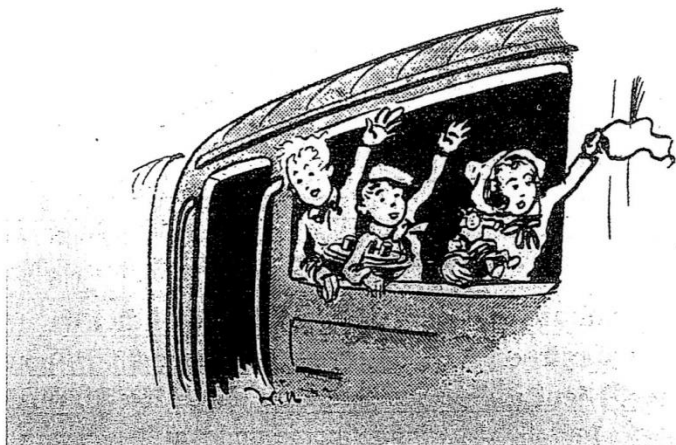
« Après, je suis allé en Suisse, avec ma sœur Jeannine. Nous sommes partis en juillet 42, avec la Croix-Rouge. C'est la mairie qui demandait aux familles. Je ne sais pas pourquoi nous avons été choisis. Je crois que c'est par l'âge et, comme ça, maman pouvait donner plus aux autres. Sinon je n'étais pas malade, j'avais juste faim.



Dessins de WILL dans R. LE CHEVALIER, 1942, AM Le Havre, G 144.

30 E. LESTERLIN (témoignage recueilli).

31 10 km à l'est du Havre.



Dessins de WILL dans R. LE CHEVALIER, 1942, AM Le Havre, G 144.

Nous sommes allés en train jusqu'à Saint Lazare. Là, je ne sais plus comment on a traversé Paris. On a repris le train, à la gare de l'Est je crois. Nous avons couché une nuit dans un grand gymnase à Bâle : il y avait beaucoup de monde et on couchait sur des paillasses par terre. Fallait pas bouger, parce qu'on était serré ! Le lendemain on a repris le train pour Zurich. Les dames de la Croix-Rouge s'occupaient bien de nous.

A Zurich, on appelait nos noms et les familles venaient nous chercher, ça faisait un peu foire aux bestiaux ! Ma famille, les Yud, s'était inscrite pour un enfant. Ma petite sœur est partie chez les Meyer, loin (en fait de l'autre côté de Zurich). Mais ils se sont arrangés pour qu'on se voie deux fois par mois.



Madame Yud en 1948, coll. part.

Les Yud faisaient tout ce qu'ils pouvaient pour me rendre heureux. La famille parlait allemand mais Madame Yud me parlait en français ainsi que les enfants. J'étais proche de Roïdi (14 ans) et surtout de Marianne (16 ans). Les Yud m'ont emmené sur les bords du lac, nous avons même fait du bateau. J'ai appris à nager, dans une piscine découverte. Les Yud étaient musiciens : ils m'ont offert un petit accordéon et je commençais à en jouer. J'avais ma chambre, je mangeais bien ; j'étais devenu un vrai gosse de riche !

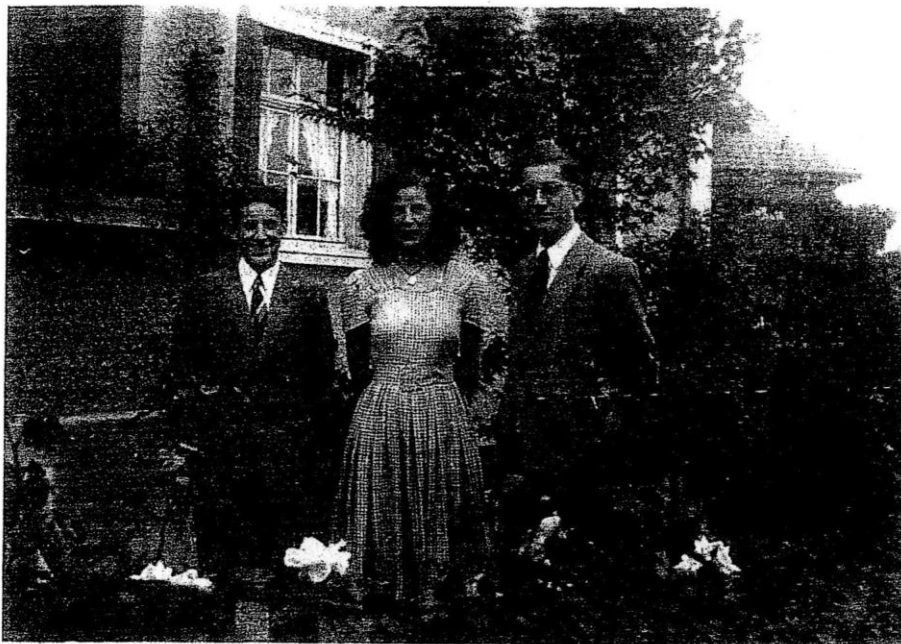
Et c'est bête, j'avais des coups de cafard. Je pleurais alors qu'ils faisaient tout pour moi.

Et quand je suis reparti, je pleurais aussi ! D'abord, parce que je les aimais bien. Bien sûr, j'étais content de retrouver mes parents et toute la famille. Mais je savais aussi ce qui m'attendait : les bombes et puis la faim ».

Ernest et Jeannine rentrent en octobre 1942. Ernest est alors envoyé, par placement familial, au début du printemps 1943, à Varvannes, 10 km à l'est de Yerville³², en famille d'accueil.

« Moi, j'étais chez l'institutrice, dans le logement de fonction. Elle faisait tout ce qu'il fallait mais elle n'était pas très aimante. Par contre, c'était une bonne maîtresse : elle me faisait travailler même le jeudi. Elle m'a fait rattraper tout mon retard car à Harfleur, c'était comme au Havre, on avait école 2 ou 3 après-midi la semaine et encore. Dès que je pouvais, j'allais rejoindre mes frères qui étaient à côté dans une ferme. J'aidais aux moissons, j'ai chassé au furet [...]. Après, je ne sais pas pourquoi, nous sommes rentrés à Harfleur.

5 ou 6 mois après, on est reparti à Rogerville. Là, on couchait avec d'autres dans la salle des fêtes. On a vu tous les bombardiers passer en septembre [...]. »



Marianne, Roïdi et Ernest en 1948, coll. part.

³² Chef-lieu cant., arr. Rouen.

Ce récit, dans ses grandes lignes, corrobore les articles de presse et la brochure de M. Le Chevalier. Il montre aussi que le Secours suisse a bien continué son œuvre après 1941 et l'accueil se poursuivra jusqu'après-guerre. On constate aussi que, dès 1942, des familles suisses du secteur parlant allemand sont aussi sollicitées. Si la lecture de cette brochure nous interpelle aujourd'hui avec ses références à la race et à l'empire français, il n'en reste pas moins que ces actions ont permis de mettre plus ou moins temporairement à l'abri des centaines d'enfants. Ceux-ci sont restés souvent en relation avec leurs familles d'accueil. Ainsi Ernest est retourné en Suisse en 1947, puis avec sa famille en 1975. Il a correspondu avec Marianne jusqu'à la mort de celle-ci en 2014. Ce témoignage montre bien la vie de ces enfants pris dans la guerre des adultes. Certes chacun a un vécu différent, mais on y retrouve ce mélange de joie et de tristesse, cet humour masquant parfois mal les souvenirs douloureux.

CHANTAL CARPENTIER

Cercle d'Action et d'Études Normandes

Bibliographie

- AM LE HAVRE : *Le Petit Havre*, 1939-1944, puis *Le Havre libre*.
- BLOT-COULUON Michèle, « 1945 » *Votre histoire, c'est notre histoire*, Le Havre, Centre communal d'action sociale, 2000.
- CHRH « Souvenirs des temps difficiles ; quelques aspects de la vie des Havrais de 1939 à 1965 », *Bulletin de liaison* n° 51, 52, 53, de juin, septembre et décembre 1995.
- COURANT Pierre, *Au Havre pendant le siège*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 1946.
- DUMOUCHEL Georges, « *Témoignages 1939-1945* », Brochure rédigée pour sa famille et donnée au CAEN pour servir de témoignage, non éditée.
- FLORENTIN Eddy, *Le Havre 44 à feu et à sang*, Paris, Presses de la cité, 1976.
- GUEZ Jeannine, « Les enfants du Havre pendant la 2^{ème} guerre mondiale », *Cahiers Havrais de Recherche Historique*, n° 53, 1994.
- GUILLEMARD Julien, *L'Enfer du Havre*, Paris, Les Éditions Médicis, 1948.
- LAMIRAUD Thierry, *Les instituteurs et l'école primaire publique de Seine-Inférieure de 1939 à la Libération*, Association amicale des anciens élèves de l'École Normale de Rouen, 1986.
- LE CHEVALIER Robert, *Comment 700 enfants du Havre ont été sauvés en 1941 par la Suisse et l'Algérie*, Le Havre, La Ligue des familles nombreuses, 1942.
- LEGOY Jean, *50^{ème} anniversaire de la Libération : Les Havrais dans la guerre*, Le Havre, Ville du Havre, 1995.

